

Feuille de route EAH humanitaire

Appel à l'action pour DES RÉPONSES EAH DE SURVIE ET RÉSILIENTES

Nous reconnaissons que :

La convergence de crises multiples et prolongées (pandémie de Covid, dérèglement climatique, conflits violents, instabilité géopolitique) **a exacerbé la fragilité** des pays et des régions. **Quand la fragilité augmente, les besoins humanitaires augmentent.** L'OCDE estime que les contextes fragiles représentent 23 % de la population mondiale. Actuellement, **les acteurs du secteur de l'EAH humanitaire n'ont pas la capacité de répondre à des besoins toujours plus importants. Les capacités et les ressources manquent cruellement.** Les fonds humanitaires sont insuffisants pour répondre aux besoins ; en effet, ils atteignent à peine 58 %¹ du montant demandé pour les Plans de réponse humanitaire, alors que le nombre total de personnes dans le besoin augmente chaque année, passant de 80 millions en 2013 à 339 millions en 2023². Plus précisément, les fonds EAH d'urgence ne couvrent que 38 %³ des besoins : la couverture la plus faible jamais réalisée a été en 2021 et 2020 avec respectivement seulement 22 % et 21 % des financements nécessaires apportés.

Nous unissons nos forces :

Pour combler ces lacunes, **34 acteurs de l'EAH humanitaire se sont associés pour mettre en œuvre la feuille de route EAH**, en s'attaquant aux actions prioritaires dans les domaines suivants : (i) la gestion de l'information et des connaissances, (ii) le développement des capacités et la professionnalisation, (iii) la coordination et les partenariats, et (iv) la mobilisation des ressources et la promotion.

Appel à l'action :

En tant qu'acteurs signataires de la feuille de route EAH humanitaire, nous **appelons les gouvernements à défendre cette feuille de route et à s'engager dans des mesures concrètes afin de renforcer le secteur EAH dans les environnements de fragilité, de conflit et de violence (FCV)**. Les membres à l'origine de la feuille de route se préoccupent du manque d'attention accordée aux défis spécifiques de l'EAH dans les milieux FCV lors de précédents événements et procédures mondiaux autour de l'eau (p. ex. Déclaration de Dakar 2022 et Forum politique de haut niveau 2021).

À travers cet appel à l'action, **les acteurs de la feuille de route EAH appellent les**

¹ OCHA, Service de suivi financier, de 2012 à aujourd'hui

² OCHA, Aperçu humanitaire mondial 2023

³ OCHA, Service de suivi financier, moyenne des données de 2012 à 2021

gouvernements à améliorer la visibilité de l'EAH dans les environnements FCV et à dresser le tableau des engagements suivants en mars 2023. Nous appelons donc les gouvernements à :

- **Concentrer principalement leurs efforts sur les personnes vivant dans des environnements FCV**, qui sont les plus durement touchées par les multiples charges des conflits, du dérèglement climatique, de la pauvreté et de la faim. Une attention particulière doit être accordée aux pays dans lesquels aucun progrès n'a été réalisé en vue d'atteindre l'ODD 6, ainsi qu'aux populations qui n'ont même pas accès aux services EAH de base. **Ce n'est qu'en incluant les plus vulnérables que nous pouvons espérer atteindre les ODD.**⁴
- Augmenter **le soutien aux réponses humanitaires EAH et la coordination** pour fournir des réponses EAH prévisibles, efficaces (en temps opportun) et suffisantes en termes de survie et, en fin de compte, protéger la vie et la santé des personnes vivant dans des contextes FCV.⁵
- **Construire des services EAH durables et résilients, capables de résister aux crises. Le fait de mieux reconstituer et adapter les systèmes existants, des infrastructures aux communautés, devrait être systématique, en particulier dans les pays les plus exposés aux risques multiples** (crises climatiques, conflits, catastrophes naturelles). Dans ces contextes, la coopération entre le développement et les acteurs humanitaires à tous les niveaux, du local au global, garantira la continuité des services et un meilleur rapport qualité-prix. **Ensemble, construisons des services qui durent.**⁶
- Promouvoir activement **la mise en œuvre effective des obligations du droit international humanitaire** relatives à la protection du personnel EAH et de la résolution 2573 (2021) du Conseil de sécurité des Nations Unies. Cela comprend : promouvoir l'identification et l'échange de bonnes pratiques pour **protéger les infrastructures EAH** pendant les conflits armés ; soutenir la **collecte de données** sur les attaques ou les impacts sur les infrastructures EAH et leurs répercussions ; et faciliter l'accès aux **équipements, pièces de rechange et consommables** nécessaires à la restauration et à l'entretien des services EAH.⁷
- Soutenir la demande adressée au Secrétaire général des Nations Unies de nommer rapidement un Envoyé spécial des Nations Unies pour l'eau, afin d'**établir un mécanisme intergouvernemental en cours hébergé par les Nations Unies pour discuter des questions mondiales de l'eau et garantir la réalisation de l'ODD 6 et de tous les ODD liés à l'eau.**⁸

⁴ Exemple : augmenter le financement des donateurs ou les budgets nationaux dans des contextes de fragilité, de conflit et de violence.

⁵ Exemples : rejoindre ou soutenir les initiatives de la feuille de route ; financer le plan de réponse humanitaire EAH ou le CERF.

⁶ Exemples : pompes à eau solaire qui résistent aux coupures d'électricité ; forages protégés/surélevés qui résistent aux inondations ; renforcement des capacités des fournisseurs EAH locaux ; développement du soutien des donateurs pour les acteurs humanitaires afin de maintenir les services EAH dans les environnements FCV.

⁷ Exemple : système de surveillance des attaques contre les services EAH ; échange de bonnes pratiques pour protéger les infrastructures hydrauliques pendant les conflits.

⁸ Exemples : un Comité intergouvernemental sur l'eau ; une réunion annuelle pour évaluer les progrès sur les ODD liés à l'eau.

Documents annexes :

- [Rapport GHV de la phase 1](#)
- [Priorités de promotion des autres initiatives de la feuille de route](#)
- [Consultation en atelier avec les acteurs de la feuille de route](#)